



RéCapiTuLons

Comité Technique Local

du 23 juin 2015

Au début de la séance, La Cgt a fait une déclaration liminaire [\[lien\]](#)

PCRP (Pôles de Contrôle Revenus et Patrimoine)

Le point sur les PCRP était à nouveau à l'ordre du jour après le rejet unanime des Organisations Syndicales lors du CTL du 1^{er} juin.

La seule modification cosmétique de la part de la Direction concerne la répartition des agent-es A des Brigades FI (Fiscalité Immobilière) dans les 2 PCRP.

La CGT a souligné l'opposition unanime des agent-es FI. Sur les agent-es ayant vocation à rejoindre les PCRP, nous avons souligné à nouveau que les règles du périmètre étaient à géométrie variable ce qui n'est pas satisfaisant.

Après cette mise en place, des protocoles (définition des tâches de chaque service) seront définis entre PCRP/PCE/SIP, il aurait été préférable de travailler ces questions en parallèle de la constitution des PCRP, mais les agent-es devraient être fixé-es avant les affectations locales.

Cela ne change rien pour la CGT sur le fond par rapport au dernier CTL.

Votes : **Contre** (CGT, Solidaires, FO, CFDT)

Malgré un deuxième vote unanime « contre » des Organisations Syndicales, la Direction a décidé d'appliquer son projet.

Cela questionne sur le rôle des représentant-es élu-es du personnel au CTL. La Cgt va étudier les recours possibles et prendra ses responsabilités.

PCE (Pôles Contrôle Expertise) : Retour vers le Futur

Retour avant 2010, passage de 3 à 2 PCE, avec les arguments inverses de ceux qui nous avaient été présentés à l'époque ! À savoir, des équipes plus resserrées pour un meilleur pilotage et soulager les chefs de services...

La situation problématique des effectifs du PCE1

(absences nombreuses justifiées non remplacées, détachements direction, affectation d'ALD, vacances de postes...) est un choix de la Direction.

La CGT a dénoncé la responsabilité de cette dernière qui semble avoir pris ces décisions en vue de supprimer le Pôle 1 depuis bien longtemps. La CGT avait rencontré la Direction en audience à ce sujet.

Suite à l'intervention de la CGT dans le Groupe de Travail « Règles de Gestion », l'ensemble des agent-es des PCE feront une fiche de vœux dans le cadre de la restructuration prévue au 1^{er} janvier 2016. Pour aller au PCRP, après discussion, la Direction a admis que les agents des 3 PCE actuels seraient dans le périmètre alors que dans un premier temps les collègues du PCE 2 étaient exclus.

Enfin, ça marche pour les A, mais pour les B. Cherchez l'erreur.

Un nouveau protocole entre les PCE, SIE et PCRP sera élaboré prochainement. La encore, on définit le périmètre et on réfléchit ensuite au contenu.

Restera à trouver un nom pour les deux nouveaux PCE nantais, et en toute logique nous pourrions déjà enlever le E de Expertise, car cette tâche devrait disparaître des Pôles.

Votes : Contre (CGT, Solidaires, FO, CFDT). Ce vote unanime des élu-es oblige la direction à représenter son projet au prochain CTL.

Organisation des SIP après restructuration

Les SIP seront organisés en deux pôles assiette et un pôle recouvrement, avec à leur tête un cadre A pour chaque.

En ce qui concerne les missions foncières, les chefs de service choisiront si la mission sera répartie sur l'assiette ou si une cellule foncière sera dédiée. Même chose pour la mission CSP, « cellule or not cellule », c'est le chef qui

tranchera.

Le positionnement des A est précisé : un sera référent compte recouvrement, un référent foncier et un référent CSP. En dehors, de cela, la nouvelle organisation ne change pas grand-chose à l'existant.

La répartition des secteurs est plutôt équilibrée et cohérente.

Cependant, les élu-es CGT ont voté contre réaffirmant notre opposition à la restructuration.

Votes : **Contre** (CGT, Solidaires, FO, CFDT). Ce vote unanime des élu-es oblige la direction à représenter son projet au prochain CTL.

Transfert de la gestion de l'assiette des particuliers et de la gestion des professionnels de la commune de La Chevallerais du SIP/SIE de Châteaubriant au SIE et SIP NANTES NORD au 1/1/2016.

Le recouvrement des impôts de cette commune est géré par la trésorerie de Blain qui est elle, dans le ressort de Nantes Nord Ouest. Pour un souci de lisibilité, le transfert est donc proposé.

Votes : abstention unanime des OS

Modification des horaires de la trésorerie de Mindin

Devant la charge de travail, le chef de service et les agent-es ont « souhaité » une réduction de leurs horaires d'accueil du public : cette demande résulte encore d'un manque d'effectif dans le service comme souligné vivement par notre syndicat.

Pour rappel la CGT a lancé une action récemment contre la réduction des horaires d'accueil au public, en s'adressant aux agent-es, aux usager-es et aux élu-es des collectivités locales. [lien](#)

La Cgt demande des effectifs pas une réduction des services publics.

Vote : **Contre** (CGT, Solidaires),
Abstention (CFDT), Refus de vote (FO)

Travaux immobiliers sur Nantes Cambronne et St Nazaire

■ **Le rétro planning des travaux et déménagements reste assez flou.** Les opérations nazairiennes sont balisées 2016 – 2017 par exemple. Par contre les travaux du futur SIP de Rezé avancent bien, ce qui peut présager d'une livraison dans les délais.

■ **La CGT est intervenue sur les conséquences des prévisibles nuisances des travaux** en site occupé au 3ième et 4ième étage du bâtiment Graslin. Vu qu'il s'agit de renforcer les sols, nous avons souligné que ce serait forcément au minimum bruyant. Des solutions de replis sont à l'étude...Dont acte !

■ **La problématique « accueil » sur le site de St Nazaire Charles De Gaulle** nécessite une nouvelle approche et devra être résolue avant l'installation des nouveaux services, ce qui n'est pas gagné !

La Direction compte récupérer des budgets pour faire des travaux grâce aux économies réalisées par le regroupement des services à l'hôtel des Finances.

La CGT est intervenue de nombreuses fois ces dernières années sur la question de l'accueil à l'hôtel des Finances car ce service a connu de nombreux dysfonctionnements. La question de l'exiguïté des locaux et de leur configuration est en grande partie à l'origine des problèmes. Joël Jobard a été nommé référent de ce dossier accueil.

■ Au sujet des **nécessaires travaux d'améliorations sur le site Pressensé**, il n'y a pas de visibilité pour l'instant. La direction aura les fonds nécessaire pour réhabiliter le cabinet médical.

■ A la question de la CGT, informée par des élu-es locaux d'une proposition de **relogement de la trésorerie de Montoir** dans les locaux de l'ancienne Gendarmerie, restée sans suite, la Direction a répondu que ces locaux n'étaient pas adaptés à nos besoins.

Vos représentant-es CGT lors de ce CTL :

Franck MAINGUY - Pôle ICE Nantes

Jean-Frédéric BOESWILLWALD - SIP Nantes

Pierre-Yves GRELIER – Pôle ICE Nantes

Alain COLAS – Paierie Départementale

Marielle ARTEAUD – PRS Nantes

Christophe BEDU - SIE Nantes

Contacter la CGT

▶ Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes

▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81

▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

